



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

application

Question écrite n° 108444

Texte de la question

M. Michel Liebgott attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration sur la publication du « Manifeste pour les droits humains - constats et perspectives 2011-2012 » d'Amnesty international France (AIF). AIF recommande de mener une politique étrangère plus respectueuse des droits humains. Ainsi, AIF réitère sa demande aux autorités françaises de réaffirmer de manière plus ambitieuse la responsabilité juridique et politique de la France en faveur du respect des droits humains dans le monde et de mettre en accord ses actes et ses discours. Elle demande au Gouvernement de veiller à ce que la direction des droits de l'Homme et de la démocratie soit définitivement maintenue et dotée de moyens adaptés à la réalisation de ses objectifs et de veiller à ce qu'un point focal droits de l'Homme soit désigné dans chaque délégation. Enfin, AIF souhaite que le Gouvernement prenne les dispositions nécessaires pour respecter ses engagements et faire appliquer l'interdiction des financements, tant directs qu'indirects, pour les entreprises menant des activités prohibées et liées aux armes à sous-munitions. Il lui demande de lui indiquer ses intentions sur ces sujets.

Données clés

Auteur : [M. Michel Liebgott](#)

Circonscription : Moselle (10^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 108444

Rubrique : Droits de l'homme et libertés publiques

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mai 2011, page 4965

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)